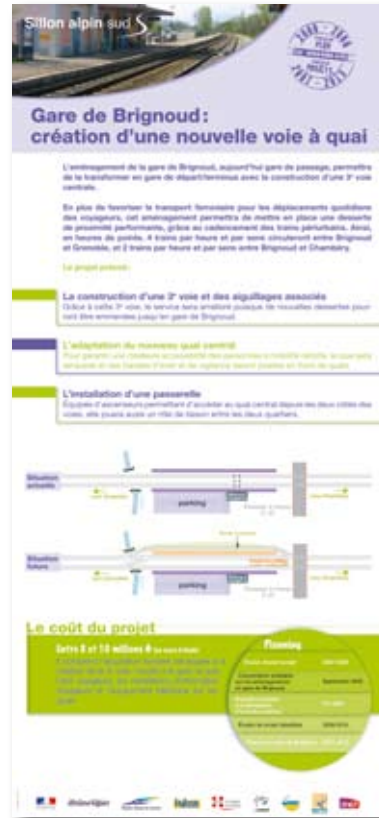


## ZOOM

# aménagement de la gare de Brignoud : concertation



Le projet d'aménagement de la gare de Brignoud, inscrit au programme de modernisation du Sillon alpin sud, porte sur la création d'une 3<sup>e</sup> voie centrale, sur laquelle les TER pourront stationner avant de repartir en sens inverse. De gare de passage, elle deviendra ainsi gare de départ/terminus.

Ce projet d'aménagement a fait l'objet d'une concertation publique en septembre. Son objectif était d'en informer riverains et voyageurs et d'enrichir le projet grâce à leurs observations. Le bilan de cette concertation figurera en annexe au dossier de l'enquête publique prévue fin 2008 sur l'ensemble de la 2<sup>e</sup> étape du programme de modernisation du Sillon alpin sud.

## ACTEUR

# l'État et le Sillon alpin sud



Le rôle de l'État est de coordonner la démarche engagée avec la Région, les collectivités territoriales des trois départements concernés (Isère, Drôme et Savoie), la SNCF et Réseau Ferré de France.

Le préfet de l'Isère préside les comités de pilotage qui permettent de coordonner et de concerter les réflexions des financeurs. Il a organisé le 7 juillet 2008, en préfecture de l'Isère, la signature du protocole du Sillon alpin par lequel les partenaires ont souhaité contractualiser leur engagements communs pour l'ensemble des opérations liées à l'aménagement de cet axe ferroviaire à hauteur de 255 millions d'euros (aux conditions économiques de 2005). Par ailleurs, le préfet de l'Isère coordonne et assure le suivi des procédures, et plus particulièrement l'instruction par les services de l'État des trois départements du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la 2<sup>e</sup> étape de modernisation du Sillon alpin sud, l'organisation de l'enquête et la centralisation des résultats avant leur diffusion.

# Sillon alpin sud

Valence ◀ Grenoble ▶ Chambéry & Grenoble ▶ Lyon

Lettre d'information n° 6 – décembre 2008

## LA DEUXIÈME ÉTAPE DE MODERNISATION

# est en marche

Le 7 juillet 2008 a été une date importante pour l'avancement du Sillon alpin sud. Les représentants de l'État, de la Région Rhône-Alpes, des Départements de l'Isère, de la Savoie et de la Drôme, de la Métro, du Pays Voironnais, de Chambéry Métropole, de La COSI, du syndicat mixte d'aménagement Rovaltain, de la SNCF et de Réseau Ferré de France se sont réunis dans les salons de la Préfecture de l'Isère. Ils y ont signé le protocole d'accord pour la réalisation de la 2<sup>e</sup> étape de modernisation du Sillon alpin sud, inscrite au Contrat de projets État-Région Rhône-Alpes 2007-2013. Celui-ci contractualise l'engagement des partenaires dans l'aménagement de cet axe ferroviaire et en rappelle les objectifs communs :

- favoriser les déplacements ferroviaires, voyageurs et fret, tant pour préserver l'environnement que pour réduire la congestion routière ;
- et améliorer l'offre de transport grâce à la modernisation de la ligne, sa continuité électrique et son raccordement à la Ligne à Grande Vitesse Méditerranéenne.



SOYEZ MODERNE, PRENEZ LE TRAIN !

### L'enquête publique se prépare

Les études lancées en 2007 dans le cadre de ce second grand volet de modernisation se poursuivront jusqu'en 2009. Les dossiers techniques seront alors bouclés et les financements mis en place après validation des partenaires, conformément au protocole d'accord du 7 juillet. Le démarrage des travaux est envisagé en 2011, avec une mise en service progressive à compter de 2013.

Annoncée prochainement, l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique se prépare. Elle recueillera les avis des citoyens, habitants et usagers, sur l'intérêt du projet et sur ses conséquences environnementales. Une commission indépendante sera chargée de veiller à son bon déroulement ; un dossier complet et un registre seront consultables dans chacune des communes traversées par la ligne.

## CONCOURS DE DESSIN Et le gagnant est...

Le 29 juin dernier, à l'occasion de la journée « portes ouvertes » organisée sur le chantier du saut-de-mouton de Moirans, nombreux ont été les jeunes visiteurs à participer au concours de dessin. Nous vous laissons découvrir les dessins qui ont charmé le jury et qui accèdent donc aux premières marches du podium. Félicitations à Noémie, Justine et Tony !



Noémie.



Justine.



Tony.

Pour toute information : [www.sillonalpainsud.fr](http://www.sillonalpainsud.fr)

## Le chantier comme si vous y étiez : Saint-Marcellin – Moirans compte désormais deux voies



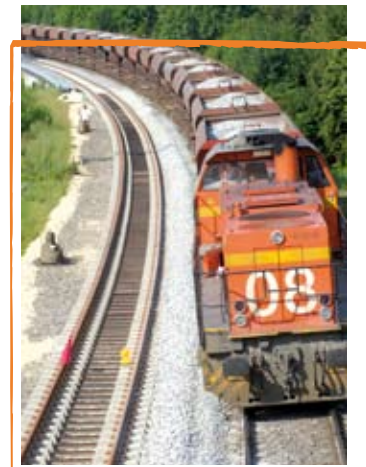
On commence par décharger les traverses (50 000 pour les 31,7 km de voie à doubler) le long du linéaire.



Le rail (60 km) est ensuite placé sur les traverses.



Puis on fixe et serre les attaches pour assurer la liaison rail-traverses.



Et on stabilise le tout par l'épandage d'un lit de ballast.

## BILAN D'UN ÉTÉ de travaux

Libérés pendant 11 semaines des contraintes liées à la circulation des trains, les chantiers en cours sur le Sillon alpin sud ont considérablement avancé. Tous les travaux de génie civil ont été réalisés :

- la passerelle en gare de Vinay et le passage souterrain en gare de Tullins, tous deux équipés d'ascenseurs, sont opérationnels et sécurisent désormais la traversée des voies. Des cages d'ascenseurs ont été réalisées en gare de Moirans (mise en place des ascenseurs à l'été 2009).
- Les quais des gares de Saint-Marcellin, Tullins, Vinay et Poliéna ont été rallongés, rehaussés et équipés de bandes d'éveil et de vigilance afin d'améliorer l'accessibilité aux trains. Au total, 1,5 km de quais ont été refaits.
- À Vinay, le pont-rail qui enjambrera la future déviation routière (RD22c) pour permettre la suppression du passage à niveau a été mis en place.
- Les murs antibruit de Tullins sont installés.
- À Moirans, le quai de la halte de la Galifette a été déplacé ; les travaux se poursuivront sur cette halte jusqu'à la fin de l'été 2009,



avec notamment la suppression du passage à niveau de la rue du Vergeron.

- L'installation de la nouvelle signalisation a commencé et le bâtiment du futur poste de commande en gare de Moirans a été réceptionné.
- Le tablier du pont-rail du lycée Pierre Béghin a été remplacé et l'installation d'un mur antibruit est en cours.
- Le cadre béton du saut-de-mouton de Moirans est terminé et accueille, depuis le 19 octobre, la ligne Valence-Grenoble.

Quant au doublement de la voie entre Saint-Marcellin et Moirans, si les traverses, les rails et les appareils de voie (aiguillages) ont été installés, il restait encore 12 km de ballast à déposer (sur 31,7 km) au terme de la coupure estivale. Ce sera chose faite avant Noël.

Entre Romans et Saint-Marcellin, les travaux préparatoires (débroussaillage, déplacement provisoire des câbles...) entamés cet été se dérouleront jusqu'à la fin de l'année.

Les entreprises de génie civil prendront le relais dès février 2009 avec le terrassement, la pose de quatre ouvrages d'art et des travaux en gares et sur les quais. De l'été 2009 à l'automne 2010, on posera la 2<sup>e</sup> voie partielle, les nouveaux signaux et les postes automatiques. La modernisation de cette section permettra de développer l'offre TER et intercity, en desserte et en fréquence.

## Des travaux de nuit indispensables

Depuis le 6 octobre (et jusqu'au 12 décembre), des équipes travaillent chaque nuit de 23 h à 5 h pour finir de poser le ballast sur les 12 km restants. Le trafic ferroviaire n'est pas perturbé, puisque les travaux se déroulent durant la nuit. Ce chantier, dit mobile, avance d'environ 300 mètres par nuit, occasionnant quelques nuisances sonores au niveau des travaux.

## SAUT-DE-MOUTON DE MOIRANS



Le 7 juillet, Hubert du Mesnil et Philippe De Mester, respectivement président et directeur régional de Réseau Ferré de France, ont accueilli Michel Morin, préfet de l'Isère, Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes, Guillaume Pepy, président de la SNCF, ainsi que l'ensemble des partenaires, pour une visite

commentée du saut-de-mouton de Moirans. L'occasion pour tous d'en apprécier l'envergure, grandeur nature.



— DOUBLE VOIE  
— SAUT-DE-MOUTON  
— MODERNISATION ROMANS - SAINT-MARCELLIN

